

Diminution drastique de l'offre de loisirs à Leysin Après la disparition de la discothèque, au tour du cinéma ?

Alors que le Club 94 a définitivement fermé ses portes à fin avril suite à la reprise de l'Hôtel Central Résidence par de nouveaux propriétaires, c'est maintenant au tour du cinéma le Regency d'annoncer sa cessation d'activité, également suite à la reprise de l'Hôtel Classic par une nouvelle société. Pour la même raison, le bar Le Gentleman a lui aussi d'ores et déjà mis la clé sous le paillason. Des pertes déplorables pour la station, tant du point de vue de l'offre touristique que pour la population locale et estudiantine.

Après des années de tergiversations, tant l'hôtel Central Résidence que le Classic Hôtel, tous deux tombés dans la masse en faillite de Leysintours en 2004, ont donc enfin trouvé des repreneurs, qui de plus acceptent de poursuivre une exploitation hôtelière. Une fort bonne nouvelle pour la station qui manque déjà cruellement de lits hôteliers puisque ces deux hôtels représentent à eux seuls une forte majorité de la capacité hôtelière leysenoude. Le Central Résidence compte en effet 180 lits en catégorie 3 étoiles, alors que le Classic, le seul 4 étoiles de la station, en offre lui 230 ; alors que l'on atteint à peine les 300 lits en additionnant tous les autres hôtels de la station !

Du côté des repreneurs, on trouve la «Compagnie hôtelière des Alpes vaudoises SA» qui a racheté le Central Résidence pour 2,2 millions de francs et qui s'apprête à investir 1,5 million pour rafraîchir les chambres et la réception. La «Compagnie hôtelière des Alpes vaudoises» a été inscrite au registre du commerce le 27 mars dernier. Dotée d'un capital action de 750 000 francs, elle a pour but «l'acquisition, la mise en location et l'exploitation d'établissements publics et des opérations immobilières». Le président du Conseil d'administration en est Jean-Claude Bonelli, qui exploite déjà plusieurs établissements hôteliers aux Mosses et les administrateurs en sont son frère Jacky Bonelli, patron de l'hôtel Le Grand-Chalet à Leysin, René

Vaudroz, directeur de TeleLeysin et Jacques-Simon Eggli de Genève.

Dès la reprise de l'établissement connue, les nouveaux propriétaires ont fait savoir au tenancier du Club 94, la seule discothèque de Leysin qui avait déjà dû quitter les locaux du Mont-Blanc lors de la reprise de ce bâtiment par une nouvelle école hôtelière que le contrat n'allait pas être renouvelé. Une boîte de nuit qui a ainsi mis la clé sous le paillason à fin avril. Notons par ailleurs que le Central Résidence abrite également la garderie Arc-en-Ciel et que cette dernière va également devoir quitter les lieux, plusieurs solutions étant à l'étude actuellement pour lui trouver un nouvel emplacement.

En ce qui concerne le Classic Hôtel, c'est la «Société hôtelière des Alpes SA» qui a racheté les bâtiments pour 3,75 millions de francs. Si le syndic Jean-Marc Udriot reste le directeur opérationnel du Classic, on ne trouve par contre pas trace de son nom parmi les administrateurs de la société inscrite au registre du commerce dès le 22 mars dernier. Dotée d'un capital de 100 000 francs, la «Société hôtelière des Alpes» est en effet présidée par Jacques Gilliéron, municipal à Préverenges et propriétaire d'une fiduciaire, alors que les administrateurs en sont Jacques Buschi de Pierrafortscha (FR) et Walter Koller de Duillier. Les nouveaux propriétaires envisagent d'investir deux millions de francs ces trois prochaines années pour rafraîchir le mobilier et les moquettes ainsi que pour améliorer l'acoustique des

salles de conférences. Un espace wellness devrait également venir compléter l'offre de l'hôtel.

Le bar le Gentleman n'a pas trouvé grâce aux yeux des nouveaux propriétaires et à d'ores et déjà été fermé, alors que le cinéma, dont l'exploitation se solderait par des pertes annuelles de 50 à 70 000 francs, devrait cesser son activité avant la fin de l'année !

Si le maintien de l'exploitation de ces deux bateaux amiraux de l'hôtellerie leysenoude que sont le Central et le Classic est une très bonne nouvelle pour la station, la fermeture de la discothèque, d'un bar et du cinéma, sans compter la menace qui plane sur le sort de la garderie, en sont une bien moins bonne. Pour le cinéma, c'est clair que ce ne sont pas les 13 000 francs de subsides annuels à cette institution que l'on trouve dans les comptes communaux qui vont peser lourd dans la balance. Il conviendra donc de se pencher rapidement sur ce dossier, pour tenter de maintenir à un coût acceptable pour la collectivité une offre culturelle appréciée tant par les hôtes que par la population résidente. En ce qui concerne la discothèque, trouver de nouveaux locaux ne sera probablement pas une sinécure tant il est sûr que tout projet d'implantation dans des bâtiments existants fera surgir des oppositions.

Alors quelle solution préconiser ? Faire d'une pierre plusieurs coups en construisant une nouvelle salle polyvalente du côté de la place des Feuilles, avec des locaux pour une discothèque en sous-sol, un espace pour des projections et se doter enfin d'une vraie salle pour des activités culturelles qui remplacerait avantageusement une rénovation lourde, chère et quasi fatalement boiteuse de notre vétuste salle du Nord ? On peut en rêver, mais encore faudra-t-il que la commune en ait les moyens financiers et la volonté politique. A suivre...

Jean-Pierre Dulex